

L'acquisition des traits de genre en français L2

Le rôle du transfert de la L1-L2 : une étude sur le genre en arabe et français

1. Introduction

Les travaux effectués sur l'acquisition des traits d'une langue seconde (L2) rapportent souvent des erreurs de genre qui se manifestent chez les apprenants. Quelques exemples caractéristiques qui ont été prélevés par écrit de conversations spontanées chez des adultes arabophones habitant en France (à Saint-Symphorien d'Ozon, Lyon) sont fournis de (1) à (4) ci-dessous.

Ces adultes sont en contact avec la langue française depuis au moins une dizaine d'années. C'est ce genre d'erreurs qui est la source de notre motivation à entreprendre une étude approfondie sur l'acquisition du genre en français L2 par des locuteurs arabophones:

- (1)...**La ventre** de mon fils est **gros**
- (2)...J'ai acheté **une vélo** pour ma fille...
- (3)...Il a fait **un grand bêtise**, mon fils...
- (4)...J'ai fait **un beau fête** du mariage à ma fille...

Dans (1) le locuteur fait des erreurs de genre à la fois sur l'article, donc vraisemblablement sur le genre du nom, et aussi sur l'accord en genre entre le nom et l'adjectif. Dans (2) c'est une erreur de genre sur l'article seul. (3) et (4) montrent un accord de l'article et de l'adjectif, mais les deux diffèrent du genre du nom.

La présente étude vise l'acquisition du genre en français L2 par des locuteurs arabophones. Afin d'établir l'existence d'une variation langagière dans l'implémentation du genre en tant qu'élément syntaxique, on examinera comment le genre du français est acquis par des locuteurs arabophones via le transfert ou via l'accès à la grammaire universelle (GU). Ainsi, le présent travail montre que la présence du trait de genre en L1 ne suffit pas pour acquérir le genre en L2. A travers la présente étude, nous montrons qu'il existe un certain nombre de facteurs qui jouent un rôle important dans l'acquisition du genre du français L2 chez les apprenants arabophones: les traits morphologiques et la fréquence. Notre étude montre aussi que l'accord du genre reste difficile à acquérir même après un long contact avec le français L2 et même si le système d'accord du genre est similaire en français et en arabe. Cette partie concernera l'accord du genre dans les constructions adjectivales (des phrases qui contiennent un adjectif). Il nous est possible de soutenir la conclusion qu'il y a une progression dans l'acquisition de l'accord du genre dans les constructions adjectivales en L2. Celui-ci est plus difficile pour les apprenants débutants. Certaines études montrent que les apprenants les plus avancés font moins d'erreurs de genre que les débutants (Bartning, 2000), bien que l'accord du genre reste un problème persistant pour les apprenants les plus avancés (Bartning, 2000,

Dewaele et Véronique, 2002). D'autres recherches montrent que l'accord des déterminants est plus maîtrisé que l'accord des adjectifs (Chini, 1995 sur l'italien L2, Bruhn de Garavito et White, 2002 sur l'espagnol L2, Bartning, 2000, Dewaele et Véronique, 2002). Ces études montrent que, dans l'ensemble Article (ART)+Nom (N) +Adjectif (ADJ), il est plus facile d'accorder ART+N que d'accorder N+ADJ. Néanmoins, en étudiant les apprenants arabophones enfants/ adultes, nous montrerons que le problème de l'accord du genre dans les constructions adjectivales commence chez les enfants et persiste chez les adultes. Ainsi il est possible de penser que le problème de l'accord ne dépend pas que du transfert de L1.

Si l'on considère que le contenu de GU est un ensemble de principes innés et qu'il existe une période critique pour l'acquisition du langage, alors l'acquisition d'une langue seconde pendant la période critique doit ressembler à l'acquisition d'une langue première. Par conséquent, le processus de l'acquisition d'une langue seconde ne doit pas manifester un transfert de la langue première, puisque l'accès direct à la grammaire universelle doit bloquer l'intervention des processus cognitifs pour la construction du système de règles dans le processus d'acquisition d'une langue seconde. Par ailleurs, si on accepte l'hypothèse qu'une période critique existe pour l'acquisition du langage, alors acquérir une langue seconde après cette période doit refléter des éléments de la langue première car l'apprenant fait appel à des processus cognitifs autres que ceux particuliers du langage pour construire le système grammatical de L2. Ainsi, les apprenants doivent impérativement et naturellement commencer avec les structures linguistiques déjà en place en L1 (Bialystok et Hakuta, 1999). Mais nos résultats montrent que les apprenants arabophones enfant/adulte ne font pas de transfert à ce niveau.

Finalement, la présente étude montre que la fréquence joue un rôle dans l'acquisition du genre en français L2 chez les apprenants arabophones. En effet, les locuteurs arabes attribuent le genre d'une façon correcte à des mots isolés fréquents, par contre lorsque les mêmes mots se trouvent dans une phrase, les apprenants sont incapables de leur attribuer un genre correct. Donc, il s'avère que la fréquence des mots joue un rôle important dans l'acquisition du genre des mots isolés, bien que ce facteur n'ait aucune influence sur l'acquisition du genre lorsqu'il s'agit de constructions adjectivales.

Cependant, une partie de la présente étude portera sur les indices morphologiques qui contribuent à l'acquisition du genre. Un certain nombre d'auteurs ont fait de la morphologie le but principal de leurs études: par exemple Koehn (1994) et Muller (1994) sur les germanophones, Surrige et Lessard (1984) sur les Canadiens, Hardison (1992) sur les Américains et Stevens (1984) sur les anglophones. Toutes ces études supportent l'hypothèse

que les indices morphologiques du mot jouent un rôle important dans l'acquisition du genre en français L2. Par ailleurs, l'autre partie de cette étude portera sera une vérification de l'hypothèse de Hawkins et Chan (1997) intitulée *The Failed Functional Feature Hypothesis* (dorénavant FFFH). Hawkins et Chan (1997) ainsi que Hawkins et Franceschina (2004) soutiennent que les adultes apprenant une L2 sont incapables d'acquérir les traits non-interprétables d'une L2 qui ne sont pas présents dans leur L1 (voir aussi White *et al.*, 2004). L'étude de Hawkins et Chan (1997) montre que les anglophones apprenant le genre en français L2 sont incapables d'acquérir les traits non-interprétables sur les déterminants et les adjectifs. Les traits non-interprétables sont ceux qui naissent à travers l'accord avec les traits interprétables du genre sur le nom, c'est-à-dire l'accord des déterminants et des adjectifs avec le nom. Selon cette étude, les apprenants anglophones du français L2 sont capables d'acquérir le genre des noms, mais sont incapables d'acquérir l'accord du genre. Dans cette mesure, Hawkins et Franceschina (2004) proposent que la grammaire initiale des apprenants anglophones avancés du français L2 est comparable à la grammaire initiale des locuteurs francophones. Ainsi selon la FFFH, l'incapacité des apprenants à acquérir le trait de genre en français L2 revient à un problème qui se trouve dans l'accord plutôt que dans l'entrée lexicale du nom. Carroll (1989) soutient l'hypothèse de la FFFH et prédit que les apprenants anglophones sont incapables d'acquérir le genre en français L2. Cette incapacité provient du fait que les traits de genre déclinent lorsqu'ils ne sont plus employés dans la L1 (Carroll, 1989: 574)

Hawkins et Franceschina (2004) cité dans Goad et White (2004: 121), font l'hypothèse que l'accès aux traits fonctionnels en L2 est exclu après la période critique, soit après l'âge de la puberté. Ainsi, Hawkins n'exclut pas qu'une catégorie fonctionnelle absente en L1 puisse être apprise en L2, dans la mesure où l'apprentissage s'effectue avant la puberté. Cette distinction est cruciale pour Hawkins et Franceschina (2004: 198) et représente le cœur de leur hypothèse:

Native speakers of English who acquire French as an L2 in childhood also appear to establish {ugender} on D

Schwartz et Sprouse (1994; 1996) et White (1989) discutent Hawkins et Chan (1997) via l'hypothèse du transfert complet de L1 et L2 et l'accès complet à la grammaire universelle (GU) (Full Transfert/ Full Access). Les principaux apports de cette hypothèse se résument en deux points:

- 1- Chez l'apprenant la grammaire L1, incluant la fixation des paramètres L1, constitue l'état initial de la grammaire L2. Ceci signifie le transfert complet de L1 à L2.

- 2- Les apprenants L2 ont un accès complet à la grammaire universelle, la refixation des paramètres est possible dans l'acquisition d'une L2 qui signifie l'accès complet à GU.

Le problème central avec les propositions de Hawkins et Franceschina (2004) ainsi que ceux de Carroll (1989) reste que ces auteurs rendent leur théorie infalsifiable en précisant que la performance des apprenants L2 dans l'acquisition du genre ne provient pas du processus de l'acquisition du genre mais plutôt de quelque chose d'autre. Dans ce sens, l'étude de Hawkins et Franceschina (2004) sur les anglophones et les Italiens apprenant l'espagnol montre que les deux groupes étaient très performants. Les anglophones produisent 8% d'erreur sur l'accord du genre en L2. Pour expliquer le succès des apprenants anglophones, Hawkins et Franceschina (2004: 191) écrivent:

Speakers with long immersion in L2 are presumably likely to get close to native-like D-N gender concord with nouns which they use actively in production, even if they have a concord system based on selecting articles probabilistically in terms of noun phonology. This is because extensive exposure to primary linguistic data would allow them to learn exceptions to semi-productive rules.

Cet article sera organisé de la façon suivante: la section 2 discutera les différentes études effectuées sur l'acquisition du trait du genre en L1 et L2. La section 3 concerne le trait de genre en français et en arabe. La section 4 présente la méthode de travail de cette étude. Elle concerne les différents tests effectués ainsi que les résultats obtenus. La section 5 est une discussion des différents résultats et la section 6 est une conclusion de cette étude.

2. Perspectives théoriques sur le genre

Les travaux effectués sur l'acquisition du genre affirment qu'il existe deux types de genres: un genre grammatical (syntaxique) et un genre naturel (sémantique). Le genre grammatical est attribué mais n'a pas de représentation sémantique. Par ailleurs, le genre sémantique n'est ni attribué ni représenté par une marque de surface (sexe du référent). Lorsque le genre grammatical est évoqué dans le lexique, il ne crée pas un lien direct avec un être animé (homme, femme) mais il classe les mots selon des indices grammaticaux comme l'accord du déterminant avec le nom ou le nom avec l'adjectif. D'après Therriault (2006), le genre grammatical n'a pas de lien direct avec le référent du nom lorsque celui-ci est [-animé] et, donc, il ne peut pas être attribué à un référent [+animé]. Par exemple le mot *table*, ne désigne pas une personne ou un animal, alors que le mot *jardinière* désigne une personne au féminin (genre naturel). Dans ce qui suit, nous allons détailler les différents travaux sur le genre en

L2. Plus particulièrement, nous nous intéresserons à l'acquisition du genre grammatical en français L2 afin de dégager les facteurs qui contribuent à ce type d'acquisition.

L'acquisition du genre paraît être un processus actif chez les locuteurs natifs français. Les francophones se basent essentiellement sur les traits morphologiques pour assigner le genre à des mots en français (Tucker *et al.*, 1977). Ainsi, face à un mot comme *son*, un locuteur natif s'appuie sur le dernier son *on* comme indice morphologique du genre masculin. Par ailleurs, le son *euse* indique au locuteur natif que le mot *fumeuse* est un mot féminin. Il est important de mentionner que, dans certains cas, le locuteur natif est face à des mots irréguliers, et qu'il doit alors se baser sur son expérience dans la langue pour attribuer le genre à ce type de mots (Tucker *et al.*, 1977).

Dans son étude sur l'acquisition des déterminants chez les locuteurs francophones, Karmiloff-Smith (1979) propose que les enfants ne deviennent conscients des propriétés phonologiques, morphologiques et syntaxiques en rapport avec le genre que très tard dans leur développement. Elle montre qu'au début du processus d'acquisition, les enfants ne sont pas sensibles aux propriétés sémantiques dans l'acquisition du genre en français.

Ce n'est que très récemment que des études expérimentales sur l'acquisition du trait de genre en L2 ont été entreprises. Le mérite des premiers travaux sur l'acquisition du genre en L2 revient au linguiste (Tucker *et al.*, 1977) qui affirme que la morphologie du mot joue un rôle important dans l'acquisition du genre en français L2. La recherche ne s'est pas arrêtée à ce niveau et d'autres travaux ont suivi: Surridge et Lessard (1984) dans une étude sur les Canadiens apprenant le français L2 montrent que les apprenants canadiens sont sensibles à la dernière syllabe du mot, c'est-à-dire aux signes phonologiques de la même façon que les natifs. L'étude de Hardison (1992) sur les Américains apprenant le français L2 montre que les apprenants étaient capables de se baser sur la dernière syllabe du mot pour assigner le genre. De plus, les apprenants L2 sont sensibles à la fréquence d'un mot. Ils sont compétents pour l'attribution du genre lorsqu'il s'agit de mots fréquents mais ils ne le sont plus lorsqu'il s'agit de mots non-fréquents.

En partant dans le même sens que Carroll (1989), Zekhnini et Hulstijn (1995) font l'hypothèse que la différence dans l'acquisition du genre entre les locuteurs natifs d'une L1 et les apprenants d'une L2 revient au processus d'encodage. Les natifs encodent le genre comme une propriété intrinsèque du nom, alors que les apprenants d'une L2 qui ne possèdent pas de trait de genre dans leur L1 transfèrent le nom sans le marquage de genre.

Par ailleurs, d'autres linguistes étudient le rôle des signes morphologiques, syntaxiques et sémantiques du nom pour assigner le genre. Ainsi, dans une étude sur les anglophones

apprenant le français L2, Stevens (1984) montre que les adultes tiennent compte des signes syntaxiques et sémantiques du nom pour assigner le genre et montre que les enfants francophones se basent sur des indices phonologiques pour attribuer le genre aux noms.

Selon l'étude de Marinova-Todd (1994) sur les anglophones et les germanophones apprenant le français L2, les apprenants sont sensibles à la phonologie du mot pour assigner le genre. Par contre, cette étude montre que le problème pour les apprenants anglophones et germanophones se pose quand le nom a un genre naturel et que la dernière syllabe n'est pas un indice phonologique. Dans ce cas-là, les apprenants doivent se fier à des indices sémantiques et c'est ce qui est le plus difficile.

L'étude de Delisle (1985) sur le genre est considérée comme une des rares études qui montre que les apprenants L2 se basent sur des indices sémantiques. Dans une interview orale, les apprenants ont tendance à associer le genre féminin avec des noms en relation avec les femmes, et le genre masculin avec des noms en relation avec les hommes. Par contre, ce que cette étude ne mentionne pas, c'est si cet effet-là n'est observé que chez quelques sujets ou s'il s'agit bien d'un effet général.

La majorité de ces études s'accorde sur le fait que la morphologie du mot ainsi que la fréquence jouent un rôle important et facilitateur dans l'acquisition du genre en français L2. Une conclusion très importante qui se dégage de ces travaux est que, même lorsque le trait de genre n'existe pas en L1, les apprenants d'une langue seconde sont capables de se baser sur des indices morphologiques pour assigner le genre en français L2 de la même façon que les natifs. Néanmoins, certains travaux sur le genre en L2 ne soutiennent pas complètement l'hypothèse du genre proposée par Hawkins et Chan (1997). En effet, l'étude de Goad et White (2004) montre que, même lorsque le genre n'existe pas en L1, ce trait peut être acquis en L2 selon les mêmes processus que ceux des locuteurs natifs, c'est-à-dire via la grammaire universelle. D'un point de vue générativiste, et plus précisément dans la théorie des Principes et Paramètres proposée par Chomsky (1981b), il est difficile, mais non pas impossible, à un apprenant de refixer un paramètre en L2 quand celui-ci n'existe pas en L1. En d'autres termes, l'apprenant peut changer la valeur d'un paramètre en L2 grâce à l'accès à la grammaire universelle. Cette valeur sera différente de celle qui est présente en L1.

3. Le trait de genre en français et en arabe

3.1 Le système de genre en français

Selon Carroll (1989), la langue française connaît deux types de genre:

- 1- le genre inhérent qui divise les noms du lexique en deux classes différentes: masculin et féminin.

2- le genre dérivé qui concerne les déterminants, les adjectifs et les participes passé qui s'accordent avec le nom.

Par ailleurs, le genre inhérent se divise en deux: le genre naturel et le genre grammatical.

On s'intéressera dans notre étude à l'acquisition du genre grammatical français qui se caractérise par certains points:

1- Le genre est marqué sur les déterminants au singulier *le, ce, un* (à l'exception du quantifieur *chaque* et d'autres comme *peu, beaucoup*).

2- En français, le genre est marqué sur certains adjectifs que Riegel et al. (1994) nomment les adjectifs variant à l'oral et à l'écrit. Ainsi Riegel et al. (1994) identifient trois types d'adjectifs en français:

- a. Les adjectifs à forme unique à l'oral et à l'écrit : terminés par un –e au masculin (*riche, possible, énorme* etc.)
- b. Les adjectifs variant en genre à l'écrit seulement: *joli, -e, cruel, -le, public/publique* etc.
- c. Les adjectifs variant en genre à l'oral et à l'écrit:
 - On ajoute une consonne à la forme du masculin
 - Sans variation vocalique: *petit/petite, grand/grande, blanc/blanche*
 - Avec variation vocalique simple
 - Nasale au masculin et orale au féminin: *bon/bonne, fin/fine*
 - Voyelle fermée et ouverte devant une consonne: *léger/légère, entier/entière*
 - Avec variation complexe: *beau/belle, vieux/vieille*.
 - Le féminin s'obtient par un changement de la consonne finale du masculin: *neuf/neuve, bref/brève* etc.

Le français attribue le genre aux mots d'une façon différente selon la morphologie du mot. Une de ces propriétés formelles qui suppriment la valeur du genre qui se manifeste sur les articles définis au singulier est le fait que le mot commence soit par une voyelle soit par une consonne. Si celui-ci commence par une voyelle, alors l'article défini (qui perd sa valeur de genre) est réduit au *l'*. Par exemple, dans le mot *l'école*, l'article est féminin alors que dans le mot *l'ours* l'article est masculin. Dans cette optique, une étude sur l'attribution du genre à des mots isolés chez des locuteurs francophones montre qu'il est plus difficile d'attribuer le genre aux noms commençant par une voyelle que ceux qui commencent par une consonne (Alario et Camaraza, 2002).

3.2 Le système de genre en arabe standard moderne

La définitude en arabe est représentée à travers des morphèmes et non pas des mots individuels: le préfixe *Él* pour les contextes définis et le suffixe *-n* utilisé dans les contextes indéfinis. La marque de l'indéfini est réalisée par un signe diacritique fusionné au signe de la voyelle courte, appelé *tanwiin* (Elkassas, 2005). Les articles définis et indéfinis en arabe ne portent pas les traits de genre et de nombre. Le trait de genre est sur le nom et l'adjectif

(Brustad, 2000). Tous les noms arabes (pluriel, singulier, duel, humain/non-humain, animé/non-animé) sont masculins ou féminins et sont classés en deux catégories: les noms animés et les noms non-animés (Al-Jarf, 2000).

a. Les noms animés

Les noms animés possèdent le genre masculin par défaut et le féminin dérive du masculin en rattachant au nom un morphème féminin /at/ en tant que suffixe:

- (1) Élqit-u ⇒ élqit-at- u
Le chat ⇒ *la chatte*
- (2) Éltalib-u ⇒ éltali-at-u
L'étudiant ⇒ *l'étudiante*
- (3) Élmoudariss-u ⇒ élmoudariss-at-u
Le maître ⇒ *la maîtresse*

D'autres noms sont bien au féminin, mais ne se plient pas à cette règle et aucun indice morphologique ne montre qu'il s'agit d'un nom féminin (4), (5):

- (4) Él Ard (f) *la terre*
 (5) Él bint (f) *la fille*

Les noms animés sont classés en deux groupes: humain et non-humain:

a.a Les noms animés humains, masculins et féminins, gardent leur genre au singulier, duel et pluriel:

- (6) Éltalib-u ⇒ éltalibaan-i ⇒ éltoulaab-u
L'étudiant (sg/m) ⇒ 2 *étudiants* (dl/m) ⇒ *les étudiants* (pl/m)
- (7) Éltalib-at-u ⇒ éлтаalib-at-aan-i ⇒ éлтаaliba-at-u
L'étudiante (sg/f) ⇒ 2 *étudiantes* (dl/f) ⇒ *les étudiantes* (pl/f)

a.b Les noms animés non-humains, masculins gardent leur genre dans le cas du singulier et du duel, mais non pas avec le pluriel:

- (8) Élqit-u ⇒ élqitan-i ⇒ élqitat-u
Le chat (sg/m) ⇒ 2 *chats* (dl/m) ⇒ *les chats* (pl/f)
- (9) Élthaaair-u ⇒ élthaaairan-i ⇒ élthoyour-u
L'oiseau (sg/m) ⇒ 2 *oiseaux* (dl/m) ⇒ *les oiseaux* (pl/f)

b. Les noms non-animés

Les noms non-animés sont masculins ou féminins:

- (10) Élthaawil-at-u (f) élkitaab-u (m)
La table (f) *le livre* (m)
- (11) Élbaab-u (f) élkoursill-u (m)
La porte (f) *la chaise* (f)

Les noms non-animés masculins gardent le genre masculin au singulier et au duel, mais sont féminins au pluriel:

- (12) Élkitaab-u ⇒ élkitaabaan-i ⇒ élkutub-u
Le livre (sg/m) ⇒ 2 *livres* (dl/m) ⇒ *les livres* (pl/f)

En ce qui concerne les constructions adjectivales, l'arabe est une langue qui permet à l'adjectif de s'accorder en genre, en nombre et en définitude avec le nom. Quel que soit le trait que porte le nom en arabe (défini ou indéfini, masculin ou féminin, pluriel ou singulier), l'adjectif qui est dominé par le nom, partage les mêmes traits:

- (13) Élmaḡtab-u éljamiil-u
Le bureau le beau
Le beau bureau
- (14) Élsayar-**at**-u éljamiil-**at**-u
La voiture-fém-nom la belle-fém-nom
La belle voiture
- (15) Élwalad-u élkbiir-u
Le garçon le grand
Le grand garçon
- (16) Éltawil-**at**-u élkabiir-**at**-u
La fille-fém-nom la grande-fém-nom
La grande fille

La comparaison entre le système du genre en français et en arabe nous permet de dégager les points suivants:

- 1- L'arabe et le français ont deux systèmes de genre différents, du fait que le genre est indiqué par les articles (définis et indéfinis) en français et non pas en arabe.
- 2- La morphologie du mot joue un rôle important pour l'attribution du genre masculin ou féminin en français alors que ceci n'est possible que pour les noms féminins en arabe.
- 3- Les systèmes de genre se ressemblent dans les deux langues par le fait que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre au féminin. Ainsi on présuppose qu'un transfert peut se produire à ce niveau-là chez les apprenants arabophones apprenant le genre en français L2.

4. Méthode de travail

Dans cette étude, trois points ont été analysés dans le domaine de l'acquisition du genre en français L2: 1) extraire les processus cognitifs mis en jeu; 2) voir si le transfert joue un rôle dans ce genre d'acquisition; 3) voir enfin si les problèmes d'acquisition du genre chez les locuteurs arabophones persistent avec l'âge puisque le problème de l'accord du genre en français L2 se manifeste très tôt chez les enfants et persiste chez les adultes arabophones même après une longue période de contact avec la L2.

La population testée concerne des enfants habitant à l'étranger (Algérie) et des adultes habitant la France. Le choix de ces deux populations n'a aucune logique particulière, mais vise à montrer que, quelle que soit la façon dont un apprenant est en relation avec le français L2, ni un contact direct (en France) ni un contact indirect via un apprentissage guidé (à l'étranger) ne favorisent l'acquisition de certaines particularités d'une L2 (ici l'acquisition de l'accord du genre dans les constructions adjectivales).

Les mots utilisés dans cette étude ont été choisis selon leur fréquence en prenant comme base de données LEXIQUE3 (www.lexique.org). Le choix des indices morphologiques ne suit aucune logique particulière. Voici les indices morphologiques utilisés dans cette étude ainsi que leur fréquence.

Tableau 1. Fréquence des indices morphologiques utilisés dans cette étude

Indice	Nombre	% masculin	% féminin	Exemple
œR	264	97,73	2,27	<i>Rinceur</i>
øZ	211	0	100	<i>Vendeuse</i>
waR	43	100	0	<i>Couloir</i>
bl*	12	100	0	<i>Portable</i>
is	287	9,40	90,6	<i>Formatrice</i>
εZō	40	0	100	<i>Maison</i>

4.1 L'acquisition du genre chez les enfants arabophones

Nous avons testé oralement quatorze enfants de onze ans, dont les réponses ont été enregistrées puis analysées via le logiciel CHILDES. Ces enfants ont eu un apprentissage équivalent à 550 h de français. Les sujets proviennent tous d'un milieu arabophone (l'arabe est la langue utilisée en famille) et ont appris le français par l'intermédiaire de cours formels. Les tests ont été effectués dans une école primaire en Algérie (dont le nom reste anonyme). C'est une école mixte où les enfants parlent la plupart du temps l'arabe classique considéré comme la langue formelle de l'école.

Notre test s'est effectué en trois étapes: un test de reconnaissance, un test d'attribution du genre à des mots isolés et un test d'accord:

- 1- **Test de reconnaissance:** Le but de cette étape permet de dégager la capacité de l'apprenant à associer un mot à une image et de voir si le vocabulaire de l'enfant est riche dans la L2. Si l'enfant était incapable de nommer une image, alors le mot correspondant est éliminé de notre test. En utilisant *L'Imagier du Père Castor*, on présente 26 images à l'enfant et on lui demande de dire ce que représente l'image qu'il voit.
- 2- **Test d'attribution du genre à des mots isolés:** On présente à l'enfant 83 cibles (dont 31 mots, 31 pseudo-mots et 21 mots fréquents selon la base de données LEXIQUE). Les cibles sont présentées oralement sans article et l'enfant doit leur attribuer l'article approprié. Les terminaisons testées sont: *-eur*, *-euse*, *-aison*, *-ble*, *-ice*, *-oir*.
- 3- **Test d'accord:** On présente à l'enfant 14 phrases à construction adjectivale en arabe. L'enfant doit traduire la phrase en faisant l'accord entre l'article, le nom et l'adjectif. Les adjectifs utilisés prennent tous une forme morphologique au féminin: *blanc-blanche/grand-grande/vert-verte/petit-petite*. Les noms utilisés sont des noms très fréquents dans le vocabulaire de ces enfants: *tricot*, *maison*, *boîte*, *garçon*, *robe*, *fille*, *cheval*, *livre*, *fenêtre*, *bateau*, *porte*, *chapeau*. Les noms et adjectifs utilisés dans ce test sont choisis à partir des livres de classe utilisés par les éducateurs.

4.2 Résultats chez les enfants

4.2.1 Test d'attribution du genre à des mots isolés

Le Tableau 2 montre que les apprenants arabophones sont compétents dans l'attribution du genre à des mots isolés. En effet, les enfants se basent sur les indices morphologiques pour assigner le genre à des mots isolés et prennent souvent en compte la dernière syllabe du mot. La différence entre les bonnes et les mauvaises réponses est significative pour toutes les terminaisons sauf pour la terminaison OIR pour laquelle les réponses semblent aléatoires. Nous n'avons pas d'explication pour ce résultat pour le moment.

Tableau 2. Résultats sur l'attribution du genre à des mots et des pseudo-mots chez les enfants français chez les enfants arabophones

Terminaisons de mots et pseudo-mots	Bonnes réponses	Mauvaises réponses
OIR	50%	49%
EUSE* ¹	62,86%	37,14%
EUR*	68,26%	31,74%
BLE*	67,86%	32,14%
AISON*	62,13%	37,49%
ICE*	62,51%	37,40%

4.2.3 Le rôle de la fréquence dans l'acquisition du genre

Le Tableau 3 montre que les enfants sont sensibles à la fréquence du mot. On remarque que le taux de bonnes réponses est très élevé pour ces mots.

Tableau 3. Le rôle de la fréquence dans l'attribution du genre à des mots isolés chez les enfants arabophones

Mots fréquents	Bonnes réponses	Mauvaises réponses
Masculin	77,56%	22,44%
Féminin	73,09%	26,91%

4.2.2 Le test d'accord

Le Tableau 4 montre que le taux de mauvaises réponses chez les enfants n'est pas très élevé lorsque la construction adjectivale contient un nom au masculin parce qu'il n'y a pas d'accord. En revanche, on constate que le taux d'erreur s'élève lorsque la construction adjectivale contient un nom au féminin et lorsque l'apprenant doit effectuer un accord entre le nom et l'adjectif. Un autre effet se dégage de ce test: l'enfant ne fait pas d'erreur pour attribuer le genre à un mot isolé fréquent. Par contre, si ce même mot se trouve dans une

¹ * : La différence est significative selon une analyse Anova qui a été effectuée avec STATISTICA (un logiciel informatique de statistique).

construction adjectivale, alors l'enfant est incapable d'accorder l'adjectif avec le nom qui le domine.

Tableau 4. Taux des mauvaises réponses dans les constructions adjectivales françaises chez les enfants arabophones

Mauvaise Réponses	Accord Art+N	Accord N+Adj
Féminin	14,27%	71,25%
Masculin	2%	7,5%

4.3 L'acquisition du genre chez les adultes arabophones

Cinq apprenants arabophones ont fait l'objet de notre étude. Ces apprenants sont inscrits dans le Centre Culturel d'Apprentissage du Français à Feyzin (Lyon). Afin de connaître leur niveau de compétence, nous avons utilisé le test de **Niveau de Compétence Linguistique Canadien** (www.language.ca) qui teste la capacité de l'apprenant dans la compréhension, la production, l'écriture et la lecture dans la L2. Selon ce test, nos sujets sont des débutants dans l'apprentissage du français L2. Ces apprenants ont eu six heures de français par semaine et, lorsque nous les avons testés, ils avaient accumulé 144h de cours de français de septembre à mars (Tableau 5).

Tableau 5. Les caractéristiques des apprenants arabophones adultes apprenant le français L2

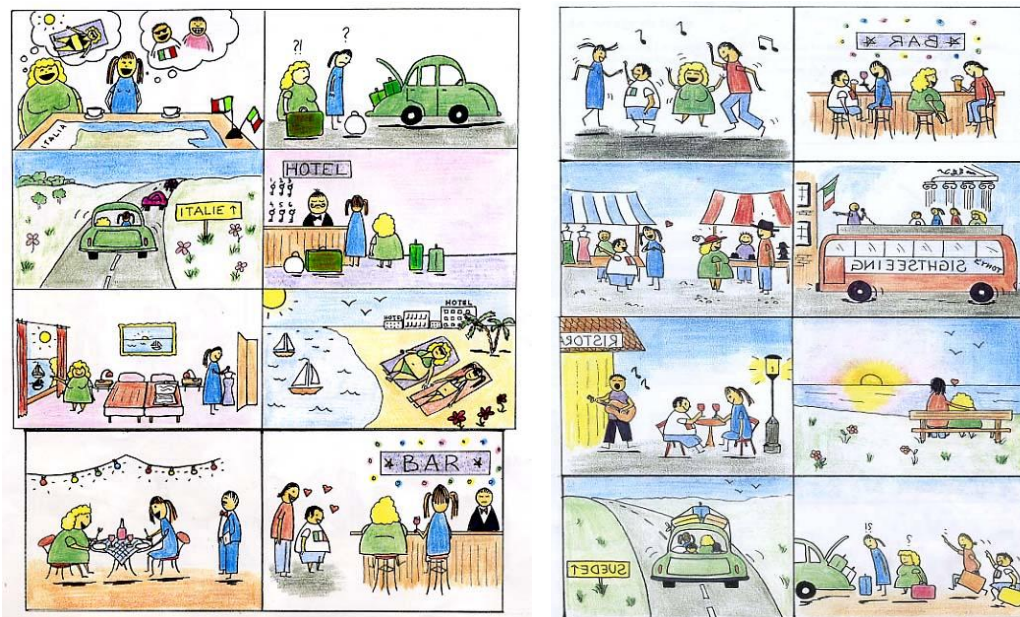
Sujets Arabophones	Nombre d'années en France	Parler	Comprendre	Lire et Écrire
ABI	15	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
DAH	10	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
HOU	16	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
LIL	3	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
ZIN	3	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1

Nous avons repris le même protocole que celui qui a été effectué avec les enfants apprenant le genre en français, mis à part la dernière étape du test. En fait, nous avons choisi de faire des enregistrements oraux de nos sujets, puis nous avons utilisé le logiciel CHILDES pour transcrire les différentes productions spontanées des sujets pour les analyser ensuite.

- 1- **Test de reconnaissance:** En utilisant *l'Imagier du Père Castor*, on présente 26 images à l'adulte et on lui demande de dire ce que représente l'image qu'il voit. Ceci nous permet de sélectionner les participants à notre étude. Les sujets incapables de nommer l'image à l'oral étaient éliminés de notre étude.
- 2- **Test d'attribution du genre à des mots isolés:** On présente à l'adulte 83 cibles (dont 31 mots, 31 pseudo-mots et 21 mots fréquents). Les cibles étaient présentées à l'oral et sans article et l'adulte devait leur attribuer l'article qui convenait. Les terminaisons testées sont: *-eur, -ble, -oir, -euse, -aison, -ice,*

- 3- **Test d'accord:** nous avons effectué des enregistrements de productions spontanées d'apprenants arabophones du français L2. Les enregistrements étaient effectués en deux fois (en janvier et en mars). Dans les premiers enregistrements, les sujets devaient raconter une histoire sur leur mariage ou celui d'un proche. Dans les seconds enregistrements, les sujets devaient raconter une histoire de vacances à partir d'une série d'images (Image 1).

Image 1. L'histoire du voyage en Italie
(Agren, 2005 dans Granfeldt, Nugues, L.Persson, E.Persson, Kostadinov, Ågren et Schlyter, 2005)



4.4 Résultats chez les adultes arabophones

4.4.1 Test d'attribution du genre à des mots isolés

Le Tableau 6 montre que les adultes arabophones se basent sur la morphologie du mot et donc sur la dernière syllabe pour attribuer le genre à des mots isolés en français L2 de la même façon que les locuteurs natifs, mis à part pour la terminaison *-oir* qui semble être un indicateur du féminin pour les apprenants arabophones du français L2, mais qui indique aussi par la même occasion que les apprenants arabophones utilisent la morphologie du mot pour assigner le genre en français L2. La différence entre les bonnes et mauvaises réponses est significative sauf pour la terminaison *-ice* là où les apprenants arabophones donnent des réponses aléatoires.

Tableau 6. Résultats sur l'attribution du genre à des mots isolés chez les apprenants arabophones adultes

	-OIR	-EUSE	-EUR	-BLE	-AISON	-ICE
Bonnes réponses	23%	72%	75%	61%	61%	48%
Mauvaises réponses	77%	28%	25%	39%	39%	52%

4.4.2 Le rôle de la fréquence dans l'acquisition du genre

Nos résultats montrent que les apprenants adultes arabophones prennent en considération le facteur de fréquence dans le processus d'acquisition du genre en français L2. Les apprenants arabophones attribuent le genre correctement à des mots isolés masculins et féminins très fréquents dans leur vocabulaire. Le Tableau 7 montre que le taux de bonnes réponses avec les mots masculins et féminins fréquents est très bas par rapport au taux des mauvaises réponses.

Tableau 7. Le rôle de la fréquence dans l'attribution du genre chez les adultes arabophones

Mots fréquents	Bonnes réponses	Mauvaises réponses
Masculin	100%	0%
Féminin	75%	25%

4.4.3 Le test d'accord

Les transcriptions faites à l'aide du logiciel CHILDES nous ont permis de relever des erreurs sur l'accord du genre en présence d'un adjectif. Dans un premier temps, nous avons analysé les données sur l'histoire du mariage:

<LIL>: 3 ans en France

*LIL: Et **le deuxième fois** avec un pantalon et le corset berbère.

*CHA: Oui, ça c'est génial, oui, oui.

<HOU>: 16 ans en France

*HOU: Oui, j'étais habillée avec **les robes marocains**.

*HOU: Et la robe blanche aussi à la fin.

<ABI>: 15 ans en France

*ABI: **La premier ou la dernier?**

*CHA: Comme tu veux.

*ABI: D'accord, **la dernier**.

*ABI: On a fait **un grand fête**.

*CHA: Oui.

*ABI: On a fait un grand mariage, avec le traiteur, avec la salle...

<DAH>: 10 ans en France

*DAH: Je l'ai fait le mariage de ma fille.

*DAH: Elle on a **un bonne mariage**.

*DAH: Y a beaucoup de voiture.

Dans le second enregistrement qui concerne *L'histoire du voyage en Italie*, à notre grande surprise, les adultes arabophones n'ont pas utilisé de constructions adjectivales alors que l'histoire demandait une description profonde et détaillée des faits. En fait, nous avons soumis ce même test à des locuteurs natifs francophones qui, eux, ont produit beaucoup d'énoncés à structures adjectivales pour décrire les images. Ce qui est étonnant et vaut la peine d'être mentionné quant à ce test, c'est que les apprenants arabophones adultes ne faisaient pas d'erreurs lorsqu'il s'agissait d'attribuer le genre à des mots isolés fréquents (c'est-à-dire non pas dans une phrase). Par contre, lorsqu'il s'agissait d'utiliser le même mot dans une phrase à construction adjectivale, les apprenants faisaient des erreurs de genre sur les articles. Sachant que, selon le lexique, les mots *guitare*, *Monsieur* et *hôpital* sont des mots fréquents, on trouve:

<HOU>: 16 ans en France
 *HOU: Il y on a un qui a pris une guitare.
 *HOU: Il chante avec **un guitare**.
 *CHA: Oui et là?

<DAH>: 10 ans ne France
 *DAH: Et celui là-là c'est **la monsieur**.
 *CHA: Oui.

<ZIN>: 3 ans en France
 *ZIN: Ca ressemble à **une hôpital**.
 *CHA: D'accord.
 *ZIN: Une chambre d'hôpital

5. Discussion

Dans cette étude, nous nous sommes intéressées à l'acquisition du trait de genre en français L2 par des locuteurs arabophones (enfants et adultes). Notre intérêt portait sur deux points importants: d'un côté sur le rôle de la morphologie et de la fréquence du mot dans l'acquisition du genre en français L2 et d'autre part sur l'hypothèse du genre proposée par Hawkins et Chan (1997). À travers les différents tests effectués, nous avons vérifié s'il suffisait d'avoir un trait fonctionnel dans la L1 pour que son acquisition soit facile et complète en L2. Hawkins et Chan (1997) font l'hypothèse que le genre en français L2 est acquis via le transfert de L1. Cette hypothèse est renforcée par leur étude sur les anglophones apprenant le genre en français L2 qui étaient incapables d'acquérir le trait de genre par le fait que l'anglais est une langue qui ne contient pas de genre grammatical. Selon la FFFH, il est difficile mais non pas impossible pour les apprenants L2 d'acquérir le trait de genre lorsque

celui-ci n'existe pas dans leur L1. En revanche, lorsque le trait de genre existe en L1, alors son acquisition est possible en L2 via son transfert.

Revenons aux différents résultats de notre étude. D'abord, le résultat de cette étude montre que les apprenants arabophones (enfants et adultes) se basent sur les indices morphologiques pour attribuer le genre à des mots isolés de la même façon que les locuteurs natifs du français. En effet, les adultes face à des mots de L2 (ici le français) prennent en considération la dernière syllabe du mot et donc les traits morphologiques pour attribuer le genre aux mots. Dans ce contexte, on rappellera que l'arabe et le français sont différents par rapport à l'attribution du genre à des mots du lexique: la morphologie du mot en français permet de connaître les genres masculin et féminin, alors qu'en arabe il existe un morphème qui permet de reconnaître le genre féminin seulement, mais il n'existe aucun indice morphologique indiquant le genre masculin. On remarque ainsi qu'à ce niveau, les apprenants arabophones développent des procédures cognitives similaires à celles des natifs. On mettra à part la terminaison *-oir* qui semble être un indice morphologique féminin pour les arabophones et ceci pour des raisons qui nous sont encore inconnues.

La présente étude montre que la fréquence joue un rôle important dans l'acquisition du genre en français L2 et reste, par la même occasion, un facteur facilitateur pour l'acquisition du genre chez les apprenants L2. C'est ce que montrait aussi l'étude de Dewaele et Véronique (2002). Par ailleurs, pour les apprenants arabophones, ce facteur n'est fonctionnel que pour l'attribution du genre à des mots isolés, c'est-à-dire en dehors d'un contexte phrastique. De plus, lorsqu'un mot fréquent se trouve en présence d'un adjectif, la fréquence perd alors son rôle de facilitateur pour l'acquisition du genre en français L2 chez les apprenants arabophones.

Nous avons aussi montré que l'accord du genre entre l'article et le nom est plus facile à maîtriser (Chini, 1995 sur l'italien L2; et Bruhn de Garavito et White, 2001 sur l'espagnol L2, Bartning, 2000, Dewaele et Véronique, 2002) que l'accord du genre entre le nom et l'adjectif. Le français et l'arabe diffèrent par rapport à l'accord du genre entre le nom et l'article. Les articles définis et indéfinis en français portent le trait de genre, alors que ce n'est pas le cas pour l'article en arabe. Aucun transfert ne peut donc se faire à ce niveau. Ainsi, les résultats de cette étude montrent que les apprenants arabophones, même débutants, sont compétents à ce niveau d'acquisition, puisqu'ils ont refixé la valeur d'un paramètre qui existe déjà en L1. Cependant, il semble bien que les apprenants arabophones sont capables de changer la valeur d'un paramètre et ceci même après la période critique.

Le troisième résultat de notre étude montre que les apprenants arabophones (enfants et adultes) ne maîtrisent pas l'accord du genre dans les constructions adjectivales. Notre résultat coïncide avec d'autres résultats dans le même domaine (Bartning, 2000; Dewaele et Véronique, 2002; Chini, 1995 sur l'italien L2; et Bruhn de Garavito et White, 2001 sur l'espagnol L2). Cependant, les apprenants arabophones ne font pas de transfert de L1 à L2. On rappelle ici que l'arabe et le français permettent l'accord du genre entre l'adjectif et le nom lorsque celui-ci est au féminin. Par ailleurs, notre résultat sur les constructions adjectivales montre que les apprenants arabophones ont un problème persistant et n'accordent pas l'adjectif avec le nom en français L2, alors que ceci est possible via le transfert.

La difficulté que rencontrent les apprenants arabophones par rapport aux constructions adjectivales peut être expliquée par le modèle proposé par Garrett (1988; 1992), le modèle de l'accès au lexique durant la production du langage (Levelt, 2001). Selon ce modèle, quand le locuteur veut exprimer un concept lexical, il sélectionne, dans le lexique mental, une représentation abstraite (un lemme) qui correspond à ce concept. Ce lemme donne des informations syntaxiques, morphologiques et phonologiques sur ce mot. Ainsi, lorsque le locuteur veut assigner le genre à un nom au moment de la production verbale, il aura accès aux marques de genre dans le lemme sélectionné. Par contre, il y a des études qui montrent que ce n'est pas aussi facile de pouvoir accorder le genre d'une manière correcte dans la production spontanée. En d'autres termes, le genre n'est pas récupéré immédiatement durant la reconnaissance pour les apprenants du genre en L2. Néanmoins, ce modèle peut expliquer le fait que les apprenants arabophones ont un problème persistant avec l'accord du genre dans les constructions adjectivales (Levelt, 2001).

Cependant, pour en revenir à l'hypothèse de Hawkins sur le genre, on suggère qu'il ne suffit pas d'avoir le paramètre de genre en L1 pour que son acquisition en L2 soit un succès par l'intermédiaire du transfert (Hawkins et Chan, 1997). En effet, les apprenants arabophones ne font pas de transfert, alors que celui-ci est possible dans les constructions adjectivales.

6. Conclusion

En guise de conclusion, à travers cette étude, nous avons montré que la présence du trait de genre en L1 n'est pas le seul facteur nécessaire pour l'acquisition du genre en L2. En effet, il ne suffit pas d'utiliser le transfert pour acquérir les différentes propriétés du genre en français L2. À la suite de White *et al.* (2004), on peut donc dire que la présence ou l'absence du genre en L1 n'a pas de rôle dans l'acquisition du genre en L2. White *et al.* (2004) ont effectué une étude sur l'acquisition du genre en français L2 par des locuteurs hispanophones et

anglophones dans laquelle ils ont montré que les deux groupes d'apprenants sont compétents dans l'attribution du genre en français L2. Contrairement aux propos de Hawkins et Chan (1997), cette étude montre qu'il est tout à fait possible aux apprenants de L2 de refixer un paramètre après la période critique en L2. Ainsi l'étude de White *et al.* (2004) montre que l'accès à la grammaire universelle est possible en L2 et que le transfert n'est pas le seul facteur responsable de l'acquisition d'une L2 à l'âge adulte.

À la suite de Sabourin et Haverkort (2003), nous proposons que même si le genre existe de façon identique en L1 et L2, il reste des structures qui semblent être difficiles à acquérir en L2. Sabourin et Haverkort (2003) font une étude sur les germanophones apprenant le néerlandais L2 et montrent que les germanophones ne sont capables d'attribuer le genre en néerlandais L2 d'une façon correcte et semblable aux natifs que lorsque le syntagme nominal est défini. L'hypothèse défendue par ces auteurs semble être le transfert de surface de la marque morphologique du genre étant donné que celle-ci est similaire en L1 et L2. Notre résultat montre que tous les apprenants sont compétents quand il s'agit d'assigner un genre à des mots isolés. Par contre, leur compétence diffère lorsqu'il s'agit de donner un jugement grammatical sur un genre inséré dans une phrase (Sabourin et Haverkort, 2003).

Références

- Alario, F. X. et Caramazza, A. (2002) The production of determiners: evidence from French. *Cognition*, 82 (3): 179-223.
- Al-Jarf, R. (2000) Analysis of Grammatical Agreement Errors in L1/L2 translation. *International Review of Applied Linguistics*, 38: 1-15.
- Bartning, I. (2000) Gender agreement in L2 French: Pre-advanced vs. advanced learners. *Studia linguistica*, 54(2): 225-238
- Bialystok, E. et Hakuta, K. (1999) Confounded age: Linguistic and cognitive factors in age differences for second language acquisition. In: D. Birdsong (éd.), *Second language acquisition and the critical period hypothesis*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 161-181.
- Bruhn de Garavito, J. et White, L. (2002) L2 acquisition of Spanish DPs: the status of grammatical features. In: A.T. Pérez-Leroux et J. Liceras (éd.) *The acquisition of Spanish morphosyntax: the L1/L2 connection*. Dordrecht: Kluwer, 153-178.
- Brustad, K. (2000) *The syntax of spoken Arabic: A comprehensive study of Moroccan, Egyptian, Syrian, and Kuwaiti dialects*. Georgetown: Georgetown University Press.
- Carroll, S. (1989). Second Language Acquisition and the Computational paradigm. *Language Learning*, 39: 535-594.
- Chini, M. (1995) Un aspect du syntagme en italien L2. *AILE*, 5: 115-142.
- Chomsky, N. (1981) Principles and Parameters in Syntactic Theory. In: D. Lightfoot et N. Hornstein (éd.) *Explanation in Linguistics: The Logical Problem of Language Acquisition*. London: Longman, 32-75.
- Delisle, H. H. (1985) The acquisition of gender by American students of German. *The Modern Language Journal* I, 69: 55-63.
- Dewaele, J-M. et Véronique, D. (2002) Gender assignment and gender agreements in

- advanced French interlanguage: a cross-sectional study. *Bilingualism: Language and Cognition*, 4(3): 275-297.
- Elkessas, D. (2005) Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue. Thèse de doctorat non publiée Université de Paris 7 – Denis Diderot UFR Linguistique.
- Garrett, M. F. (1988) Processes in language production. In: F. J. Newmeyer (éd.) *Linguistics: The Cambridge Survey, III Language: psychological and biological aspects*. New York: Cambridge University Press, 69-95.
- Garrett, M. F. (1992) Disorders of lexical selection. *Cognition*, 42,143-180.
- Goad, H. and White, L. (2004) Ultimate attainment of L2 inflection: Effects of L1 prosodic structure. *Eurosla Yearbook*, S. Foster-Cohen, M. Sharwood-Smith, A. Sorace and M. Ota (éd.) Amsterdam: John Benjamins, 119–145.
- Hardison, D. M. (1992) Acquisition of grammatical gender in French: L2 learner accuracy and strategies. *The Canadian Modern Language Review*, 48: 292–306.
- Hawkins, R. (1998) Explaining the difficulty of French gender attribution for speakers of English. Paper presented at the 8th Annual EUROSLA Conference, Paris.
- Hawkins, R. et Franceschina, F. (2004) Explaining the acquisition and non-acquisition of determiner-noun gender concord in French and Spanish. In: P. Prévost et J. Paradis (éd.) *The Acquisition of French in Different Contexts: Focus on Functional Categories*. Amsterdam: John Benjamins, 175–206.
- Hawkins, R. & Chan, C. (1997) The partial availability of UG in SLA: the failed functional features hypothesis. *Second Language Research*, 13(3): 187-226.
- Karmiloff-Smith, A. (1979) *A functional approach to child language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Koehn, C. (1994) The acquisition of gender and number morphology within NP. In: J.-M. Meisel (éd.) *Bilingual first language acquisition: French and German grammatical development*. Amsterdam: John Benjamins, 29-52
- Levelt, W. J. M. (2001) Spoken word production: A theory of lexical access. *PNAS Proceedings of the National Academy of Sciences*, 98 (23): 13464-13471.
- Müller, N. (1994) Developing two gender assignment systems simultaneously. In: J.-M. Meisel (éd.) *Bilingual first language acquisition: French and German grammatical development*. Amsterdam: John Benjamins, 53-88.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Stevens, F. (1984) *Strategies for second language acquisition*. Montréal: Eden Press.
- Sabourin, L. et Haverkort, M. (2003) Neural substrates of representation and processing of a second language. In: R. van Hout, H. Aafke, K. Folkert and R.J. Towell (éd.) *The Lexicon-Syntax Interface in Second Language Acquisition*. Amsterdam: John Benjamins, 175–195.
- Sabourin, L., Stowe, L. A. et de Haan, G. J. (2006) Transfer effects in learning an L2 grammatical gender system. *Second Language Research*, 22 (1): 1-29.
- Schwartz, B. M. et Sprouse, A. (1994) Word-order and nominative case in non-native language infinitives. In: T. Hoekstra et B.M. Schwartz (éd.) *Language Acquisition Studies in Generative Grammar: Papers in Honor of K. Wexler*. Amsterdam: John Benjamins, 317-368.
- Schwartz, B.M. et Sprouse, A. (1996) L2 Cognitive States and the Full Transfer/ Full Access Model. *Second Language Research*, 12: 40-72.
- Surrige, M. E., et Lessard, G. (1984) Pour une prise de conscience du genre grammatical. *The Canadian Modern Language Review*, 41: 43–52.
- Therriault, L. (2006) L'attribution passive et l'acquisition du genre grammatical en français langue seconde. *Actes du X Colloque des étudiants en sciences du langage*: 84-97.

- Tucker, R., Lambert, W. and Rigault, A. (1977) *The French Speakers Skill with Grammatical Gender: An Example of Rule-governed Behaviour*. The Hague: Mouton.
- White, L., Valenzuala, E., Kozłowska-Macgregor, M. et Leung, Y. I. (2004) Gender and Number agreement in non-native Spanish. *Applied Psycholinguistics*, 25: 105-133.
- Zekhnini, A. et Hulstijn, J. H. (1995) An experimental study on the learning of arbitrary and non-arbitrary gender of pseudo-Dutch nouns by non-native and native speakers of Dutch. *Applied Linguistics in Articles*, 53: 121-136.

Hakima Guella, Institut des Sciences Cognitives, CNRS
Viviane Déprez, Université de Rutgers, New Jersey
Anne Reboul, Institut des Sciences Cognitives, CNRS